



**LE DIRECTEUR GENERAL**

Paris, le 2 août 2022

**AVIS AUX ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT N° 2022-02**

**Objet : Faculté de remboursement anticipé des lignes de refinancement à taux variable**

Conformément aux décisions du Conseil de Surveillance relatives à la modification des taux directeurs, et notamment du taux de référence des lignes de refinancement (TLR) qui est passé de -0,10 % à +0,40 %, une faculté de remboursement anticipé est ouverte pendant une période de deux semaines pour les lignes de refinancement dont le taux est fixé en référence au TLR, soit les LR12002 et LR36006.

La faculté de remboursement est ouverte du 01/08/2022 au 16/08/2022.

Un établissement de crédit souhaitant procéder au remboursement anticipé d'une ligne de refinancement devra transmettre à l'IEOM, durant cette période, le bordereau de demande de remboursement anticipé figurant en annexe au présent avis.

Seul le remboursement intégral est autorisé, soit d'une des deux lignes, soit des deux lignes concernées.

Les éventuels remboursements seront réalisés le 17/08/2022 par prélèvement sur le CCIE des établissements de crédit demandant un remboursement anticipé.

L'entrée en application du nouveau taux TLR sera effectif au terme de la période d'exercice de la faculté de remboursement, soit à compter du 17/08/2022, par exception à l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> août 2022 des autres taux directeurs de l'IEOM.

Les modalités de fonctionnement des lignes de refinancement sont décrites dans la NIEC 2022-01 Documentation générale de politique monétaire.

Marie-Anne POUSSIN-DELMAS



**Bordereau de demande de remboursement anticipé**

Document à envoyer par mail ou télécopie au service Politique  
monétaire et services bancaires – PMSB

<b>Contacts services PMSB de l'agence IEOM de Nouvelle-Calédonie</b>	<b>Contacts services PMSB de l'agence IEOM de Polynésie française</b>
Email : <a href="mailto:pmsb@ieom.nc">pmsb@ieom.nc</a> Fax : +687 24 12 04 Téléphone : +687 27 91 26	Email : <a href="mailto:pmsb@ieom.pf">pmsb@ieom.pf</a> Fax : +689 40 50 65 43 Téléphone : +689 40 50 65 21

<b>CONTREPARTIE</b>			
Nom de l'établissement de crédit	<input type="text"/>		Code interbancaire <input type="text"/>

<b>LIGNES DE REFINANCEMENT CONCERNÉES</b>	
Inscrire les références des lignes de refinancement concernées séparées d'un point-virgule « ; ».	<input type="text"/>

<b>DATE ET SIGNATURE CONTREPARTIE</b>		
Date	<input type="text"/>	Cachet, nom(s) et signature(s)* <input type="text"/>

\* Une seule signature suffit si le signataire bénéficie d'une délégation de pouvoir individuelle (signataire "A"), deux signatures sont nécessaires si les signataires sont habilités à signer conjointement (signataire "B").

<b>ACCUSE DE RECEPTION IEOM (zone réservée à l'IEOM)</b>		
Date	<input type="text"/>	Montant de remboursement <input type="text"/>
	Date de remboursement	<input type="text"/>
	Motif de rejet (si rejet)	<input type="text"/>